

**Annexe 11 : conclusions du rapport
déposé le 02/05/2000 par M. GAUTHERON
de l'Institut de Phonétique de l'Université de la Sorbonne**

Conclusions des analyses acoustiques :

Bien que cette voix soit souvent modifiée, travestie, de nombreux spectrogrammes montrent qu'il s'agit bien de la même voix pour P.Chanal sur la face 1 et pour la personne à comparer sur la face 2 séquence « Sentinelle ».

En particulier les paroles chuchotées (de 18 à 27) et pornographiques (49 à 57) sont attribuables à P. Chanal.

La comparaison spectrographique de la voix criée dans le chant des Panzers n'a pas été possible étant donné le niveau de la musique qui masque les formants. Cependant la comparaison auditive est en faveur d'une bonne ressemblance avec la voix de P. Chanal. Pour l'affiner, il serait plus facile de constater que cette voix n'existe pas sur la cassette originale.

Dans la séquence de la Sentinelle pour la phrase 29, la présence d'une deuxième personne à coté de P. Chanal n'est possible qu'à condition de pouvoir démontrer que l'enregistrement de cette respiration n'est pas le résultat d'un mixage ou autre artifice technique.

Une analyse chronologique minutieuse des deux faces de la cassette a révélé que les séquences «Chants militaires » Face2B et « Séquestration de la sentinelle » ont été montées en direct et par incrustation ou concaténation. La séquence Sentinelle semble avoir été réenregistrée pendant que P. Chanal s'active dans sa chambre.

Conclusion générale :

A la question d'une présence possible d'une deuxième personne dans les enregistrements de la face 2, nous répondons qu'elle est tout à fait improbable à l'heure et à la date du reportage sur le judo puisqu'il s'agit de copies qui n'ont pas pu être faites simultanément.

En revanche, il reste la possibilité qu'au moment de l'enregistrement de la phrase 29 « Comment tu t'appelles? » il y ait eu une autre personne à coté de P. Chanal mais à condition d'admettre que cette petite seconde d'enregistrement aura échappé aux manipulations techniques faites par P. Chanal.

Cependant en s'appuyant sur des critères d'ordre linguistique et phonétique basés sur le vocabulaire, la syntaxe, la prononciation et la prosodie on peut affirmer que la partie pornographique du monologue a été primitivement enregistrée dans des conditions où sa parole est qualifiable de parole spontanée à l'opposé des autres phrases.

Cette spontanéité laisse supposer que ces phrases ont pu être adressées à quelqu'un qui aurait été dans les conditions de la sentinelle séquestrée.

Enfin il y a un aspect psychologique qu'il est utile de rappeler. Sur les deux faces de la cassette il y a les preuves d'un travail précis, très laborieux et visant à la perfection (Chants Militaires) et à la crédibilité d'une scène vécue et enregistrée en directe (Séquestration de la sentinelle).

L'écoute de la séquence de la sentinelle semble provoquer ou favoriser les fonctions sexuelles de l'auditeur qui se manifeste vocalement (respirations et gémissements).

Fait à Paris, le 20 avril 2000

L'Expert, Bernard GAUTHERON